

**Le :** 14 septembre 2020 à 09:55 (GMT +02:00)

**De :** "Agnès Della Libera" <agnesdup@gmail.com>

**À :** "enquetepublique.stphilibert@orange.fr" <enquetepublique.stphilibert@orange.fr>

**Cc :** "Alors On s'bouge" <alors.onsbouge@gmail.com>

**Objet :** observations enquête Kerran AOSB

Madame la Commissaire enquêtrice,

Veillez trouver ci-joint les observations que l'association "*Alors On's bouge?!*" de Crac'h souhaite porter à votre connaissance dans le cadre de l'enquête sur la localisation du rejet de la station de Kerran.

Merci de bien vouloir accuser bonne réception de ce courrier.

Cordialement,

Agnès Duperrin pour l'association *Alors on's bouge?!*



Le collectif « Alors On s'bouge » rassemble des citoyens de Crac'h qui réfléchissent et agissent ensemble pour mieux vivre la transition écologique : transports, alimentation, préservation de la biodiversité, respect des équilibres biologiques.

La mauvaise qualité bactériologique de l'eau de mer à proximité des côtes de notre commune et des communes voisines est régulièrement pointée par les analyses officielles, et a été spectaculairement mise en évidence à plusieurs reprises cette année, conduisant à l'interdiction de vente des huîtres durant l'hivers 2020, puis à l'interdiction de baignade et de ramasser les coquillages par arrêté préfectoral le 24 août 2020.

La responsabilité du circuit de traitement des eaux usées est désormais acquise :

- **Elle est liée aux débordements du réseau en période de fortes pluies**, comme l'ont reconnu le député Jimmy Pahun à l'Assemblée nationale le 20/01/2020 (<http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr/2019-2020/20200120.asp#P1984835>) et Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, lors de sa visite dans le pays d'Auray le 07/09/2020 ([https://vannes.maville.com/actu/actudet\\_-pays-d-auray.-assainissement-le-coup-de-boost-du-plan-de-relance\\_12-4266219\\_actu.Htm](https://vannes.maville.com/actu/actudet_-pays-d-auray.-assainissement-le-coup-de-boost-du-plan-de-relance_12-4266219_actu.Htm)). Force est de constater que ces fortes pluies sont de plus en plus fréquentes et intenses au fil des années.
- **Vétusté du réseau**, Philippe Le Ray, président de la communauté de communes, chiffre à 500 kms les canalisations vétustes (lien ci-dessus).

**La station de Kerran, souffre de trois points faibles supplémentaires.**

- **Elle nécessite pour fonctionner un nombre inédit de 54 postes de relevage** (selon le rapport d'activité AQTA 2017 : 18 à Crac'h, 22 à Locmariaquer, 14 à St Philibert), qui sont autant de sources possibles de pannes et de débordements. Locmariaquer est sans doute la seule commune en France à mettre de l'énergie à relever ses eaux usées pour rejeter ses effluents en amont d'elle-même.
- **Et surtout elle se déverse dans une crique où la mer est peu brassée**, il faut 2,5 à 5 jours en moyenne pour que l'eau y soit renouvelée totalement (source : PLU Crac'h), et très peu profonde, d'où des températures plus élevées qu'au large. Des conditions idéales pour offrir un bouillon de culture aux virus. Comme le rappelle l'historique du projet ([https://www.morbihan.gouv.fr/content/download/49339/353856/file/4\\_%20LN\\_StepKerran\\_Piece1.pdf](https://www.morbihan.gouv.fr/content/download/49339/353856/file/4_%20LN_StepKerran_Piece1.pdf) p5), c'est en raison des problèmes liés au choix du site retenu pour le rejet que cette station fonctionne depuis 1985 sans autorisation préfectorale, décision confirmée par le conseil d'état le 24/02/2017. Il est temps d'en tenir compte.
- **Elle affecte le milieu naturel sur la zone du rejet**, en bordure de l'étang du Roch Du (zone sensible classée Natura 2000 et Ramsar) à deux titres : en raison des contaminants dispersés lors des débordements et des substances non mesurées par les analyses microbiologiques d'une part (les traitements ne suppriment jamais l'ensemble des polluants), et d'autre part de l'eutrophisation liée à l'arrivée massive d'eau douce dans de l'eau de mer, ce qui perturbe la biodiversité localement.

- Nous notons qu'aucune étude comparant la faune et la flore à l'endroit du rejet avant et après l'installation de la station d'épuration n'est fournie dans les documents de l'enquête actuelle. Nous le regrettons. Les riverains observent eux de grands changements : crustacés, palourdes, anguilles, bars, bigorneaux, huîtres, ont disparus des étangs, et le phénomène s'accélère. Il y avait encore des tonnes de mulets au pied de la digue il y a quelques années, il n'en reste presque plus. Les oiseaux, qui trouvaient refuge dans cet endroit préservé des bruits et lumières de la ville, ont moins à manger et sont de moins en moins nombreux.

Autant d'éléments source d'inquiétude, pour nous crac'hois, qui souhaitons préserver la qualité environnementale et socio-économique et sommes attachés à l'emploi notamment ostréicole sur notre commune.

**Régulariser la station en prolongeant le rejet de 50 mètre environ jusqu'à la laisse de basse-mer n'améliorerait malheureusement pas la situation.** 50 mètres plus loin, l'eau n'est pas plus brassée. Et l'apport en eau douce continuerait à perturber le milieu naturel à l'endroit actuel du rejet.

**Notre préconisation :**

**Le rejet en aval de Locmariaquer, dans le courant de jusant de Kerpenhir à la sortie du golfe du Morbihan est la solution « écologiquement la plus supportable ».** C'est d'ailleurs LA solution préconisée par différentes expertises (cf pièce n°4 « Contexte du projet » [https://www.morbihan.gouv.fr/content/download/49339/353856/file/4\\_%20LN\\_StepKerran\\_Piece1.pdf](https://www.morbihan.gouv.fr/content/download/49339/353856/file/4_%20LN_StepKerran_Piece1.pdf)) depuis l'origine du projet de station il y a près de 40 ans.

En pratique, cela demande le déplacement du rejet vers la pleine mer afin de pouvoir emporter (gratuitement grâce aux marées) les effluents au-delà de Méaban pour une dispersion efficace.

**L'étude du traitement des eaux pluviales d'une partie du bourg de Crach**, et notamment de la zone d'activités de Mane Lenn (Crach) et du nouveau lotissement du Bocéno, est également à mener. Ces eaux ne font l'objet à ce jour d'aucun traitement et se déversent dans l'étang du Roch Du à proximité de l'actuel zone de rejet de la station d'assainissement : c'est la double peine.

Le collectif AOSB